

Nord Info et Voix des Mille-Iles (I) > Actualités (/Actualites-12602)

Un premier don écologique à Blainville

Publié le 07 septembre 2016



Élise Bélanger, chargée de projets, Nature-Action Québec, Nicole Ruel, présidente de la Commission du développement durable et de l'environnement, Dominic Desjardins, propriétaire, Habitations L. Desjardins, Richard Perreault, maire de Blainville, et François Garand, vice-président de la Commission du développement durable et de l'environnement et conseiller du district de la Renaissance.

La Ville de Blainville est heureuse d'annoncer que l'entreprise Habitations L. Desjardins inc. lui a fait don de 4 797,1 mètres carrés de milieux naturels riches en biodiversité situés dans le Grand Coteau, à proximité de la rue de Joutel, dans le district de la Renaissance, représenté par le conseiller municipal François Garand. Cette donation a été réalisée dans le cadre du Programme des dons écologiques d'Environnement Canada. Le Grand Coteau revêt une valeur écologique indéniable; en effet, il abrite plusieurs espèces floristiques d'intérêt.

Le 31 mai dernier, l'acte de donation de cette propriété a été signé devant notaire. Désormais propriétaire de ce terrain, la Ville de Blainville en assurera la gestion écologique. Cette initiative lui permet de consolider la protection des milieux naturels qu'elle a entamée en 2005. Cette donation a été réalisée grâce à l'expertise en la matière de l'équipe d'acquisition des milieux naturels de Nature-Action Québec et fait partie d'une planification globale de la conservation et de la mise en valeur des milieux naturels de la ville.

«Notre administration municipale a développé une vision consistant à valoriser nos milieux naturels qui constituent 40 % de notre territoire. Nous sommes heureux d'ajouter à ce répertoire un milieu naturel de grande qualité qui restera dans son état actuel et que la Ville préservera, conformément à sa vision et en collaboration avec Nature-Action Québec. Je remercie l'entreprise Habitations L. Desjardins pour ce don. Voilà un très bel exemple donné par un citoyen corporatif!», souligne Nicole Ruel, présidente de la Commission du développement durable et de l'environnement.

«Nous sommes extrêmement fiers de cette collaboration avec la Ville de Blainville. Ces milieux naturels protégés montrent un bel exemple d'une approche gagnant-gagnant pour les propriétaires qui vendent ou donnent leurs terres, pour la conservation et pour la collectivité. Ces projets montrent que la conservation est une avenue viable pour tous les partenaires impliqués dans ces projets», explique Romy Bazo, chef du service des acquisitions de Nature-Action Québec.

Nature-Action Québec est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. Nature-Action Québec oeuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets collectifs contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise.